

# SOMMAIRE

<b>1 - SOURCES ET CONTEXTE</b> .....	7
<b>1 - UNE ŒUVRE DANS SON TEMPS</b> .....	7
Une société en mutation .....	7
Les Lumières .....	11
<b>2 - EN MARGE DU « GRAND ŒUVRE »</b> .....	15
Diderot et l' <i>Encyclopédie</i> .....	16
<i>Jacques le Fataliste et son maître</i> : une œuvre polymorphe .....	20
<b>3 - AUX ORIGINES DE L'ŒUVRE</b> .....	25
Le genre narratif .....	25
Ressemblance et différence .....	30
<b>4 - DIDEROT: L'HOMME-PROTÉE</b> .....	35
Le touche-à-tout de génie .....	35
Diderot philosophe .....	38
Diderot, conteur ou « rapsode » ? .....	42
<b>2 - ÉTUDE DU TEXTE</b> .....	51
<b>1 - L'AVENTURE DE L'ÉCRITURE</b> .....	51
Le théâtre de la parole .....	51
La double présence: Jacques et le maître .....	56
Narrateur et voix narratives .....	59
<b>2 - UN ROMAN DE LA « DÉCONSTRUCTION »</b> .....	71
L'impossible schéma narratif .....	71
Le récit est ailleurs... ..	75
Des jours et des nuits... ..	82
Une structure de la rupture .....	101
Enchâssement et emboîtages .....	111
<b>3 - PERSPECTIVES ET PROBLÉMATIQUES</b> .....	119
<b>1 - L'ÉCRITURE DU DÉBAT</b> .....	119
Parler, vivre, sentir .....	119
Débat et rhétorique .....	125

<b>2 - AGON ET PHILOSOPHIE</b> .....	130
La logique du vivant .....	132
Fatalisme et liberté .....	139
Par-delà le bien et le mal .....	147
<b>3 - LA SOCIÉTÉ EN QUESTION</b> .....	152
Du débat à la critique .....	153
De la critique à l'éthique .....	165
<b>4 - UNE ŒUVRE POUR NOTRE TEMPS</b> .....	173
<b>1 - UNE ÉCRITURE EN DÉBAT</b> .....	173
La parole en liberté .....	173
Le roman du roman .....	175
<b>2 - L'ŒUVRE: AVATARS ET ÉPIGONES</b> .....	179
L'impossible saisie de l'œuvre .....	179
Des épigones en littérature .....	181
Les avatars du couple maître-valet .....	182
<b>5 - ANNEXES</b> .....	189
<b>1 - BIBLIOGRAPHIE</b> .....	189
<b>2 - LEXIQUE</b> .....	190

# I

# SOURCES ET CONTEXTE

## 1. UNE ŒUVRE DANS SON TEMPS

### ■ Une société en mutation

La vie de Diderot s'inscrit dans ce qu'on a pu considérer comme la fin de l'Ancien Régime. Il naît en 1713 dans les années terribles qui précèdent la mort de Louis XIV (1715). Il meurt en 1783, quelques années avant le grand bouleversement qui amène à la Révolution.

### *L'héritage de Louis XIV*

La France, appauvrie par des guerres incessantes (1688-1714), a vu fuir ses élites protestantes, si nécessaires à son fonctionnement administratif et à son essor commercial depuis la révocation de l'édit de Nantes (1685) qui instaure le catholicisme comme religion d'État. Société inégalitaire, la France du XVIII<sup>e</sup> siècle est dominée par une monarchie absolue et des privilégiés.

Le régime politique est resté celui que Richelieu et Mazarin ont érigé : il réunit tous les pouvoirs – exécutif, législatif, judiciaire – entre les mains du roi vers lequel convergent tous les réseaux d’une administration fortement hiérarchisée et centralisée. Monarque absolu, le roi est aussi représentant de Dieu sur la terre et à ce titre, il n’est responsable devant aucun pouvoir humain.

Le pouvoir royal s’appuie sur et s’allie à deux ordres privilégiés : la noblesse et le haut clergé. Les nobles, réduits à l’inaction par la politique de prestige de Louis XIV qui se méfiait d’eux et leur préférait comme conseil ses « grands commis » issus de la bourgeoisie, sont incapables de jouer un véritable rôle politique. Ils ne peuvent plus assurer la fonction de « pouvoir intermédiaire » que leur reconnaissait la féodalité et que Montesquieu voudrait leur rendre (*De l’esprit des lois*, 1748). Ornaments de la cour, esprits brillants favorisant par leur mécénat la création littéraire et artistique, ils sont généralement considérés par les couches populaires comme des parasites de la nation à cause des prébendes et des avantages que leur confère le roi. Le haut clergé – véritable « État dans l’État » – influence sur la politique royale par l’intermédiaire de grands prélats qui inspirent les persécutions – contre les jansénistes à partir de 1653 ou contre les jésuites interdits en 1764 – ou se trouve en charge des affaires de l’État comme le cardinal Dubois et le cardinal de Fleury (jusqu’en 1743).

La majeure partie de la France rurale, peu alphabétisée, pauvre, est accablée d’impôts – payés au roi, aux nobles, au clergé – et souffre d’inégalités dénoncées déjà par La Bruyère ou La Fontaine.

### ***Libéralisation et essor économique***

Avec la régence du duc d’Orléans (1715-1723), les esprits se libèrent du « dogme » imposé par Louis XIV.

Le relâchement des mœurs, le goût du luxe, l'apologie des plaisirs développent un humanisme souriant qui s'étend jusqu'au règne personnel de Louis XV (1743). Grâce à des réformes qui favorisent la croissance de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, le cardinal Dubois (1718-1723) puis le cardinal de Fleury (1726-1743) rétablissent l'équilibre économique de la France et assurent son enrichissement. Cette période est propice à l'émergence d'une nouvelle caste dont le pouvoir se fonde sur la production de richesses : la bourgeoisie détient les clés de l'activité économique, accède à la culture mais ne possède aucune reconnaissance politique. Soucieuse de réussite sociale, elle est représentée par un grand nombre d'écrivains de cette époque : Voltaire, fils de notaire, Diderot, fils de coutelier, Rousseau et Beaumarchais, fils d'horloger. Ainsi apparaît en littérature la figure emblématique du négociant – Voltaire, « Lettre sur le commerce » (*Lettres philosophiques*, 1734); Sedaine, *Le Philosophe sans le savoir* (1765) – : il devient un héros laïque dans la mesure où il fait la prospérité de son pays.

Cet essor général s'appuie, pendant la première moitié du siècle, sur une croissance démographique sans précédent. Les « physiocrates » – Gournay, ministre du commerce en 1751, partisan du « Laissez faire, laissez passer »; Quesnay, auteur du *Tableau économique* (1758) – élaborent une véritable pensée économique qui se donne pour objet tout ce qui peut être utile à l'homme et améliorer sa vie.

Cependant, cette expansion, qui fait de la France un modèle pour l'Europe, ne peut masquer la sclérose générale du régime : l'absence de politique suivie à l'égard des idées nouvelles se traduit par une alternance d'indulgence et de rigueur vis à vis des tenants du parti philosophique ; la réforme des impôts de Machault